



## **CODE DE CONDUITE MONDIAL DES FOURNISSEURS**

### **Introduction**

Stericycle s'engage à respecter le plus haut niveau d'intégrité dans ses pratiques professionnelles, tel qu'énoncé dans le Code de conduite et dans notre Politique de lutte contre la corruption. Les fournisseurs jouent un rôle important dans la capacité de Stericycle à fournir un service de qualité, et Stericycle recherche des fournisseurs qui partagent nos valeurs fondamentales et notre engagement envers des pratiques professionnelles éthiques. Dans le cadre de l'exécution des services pour la société, Stericycle attend des fournisseurs qu'ils suivent les directives énumérées dans le présent Code de conduite mondial des fournisseurs et qu'ils adhèrent aux principes éthiques énoncés dans le Code de conduite de Stericycle. Ces directives ne sont pas destinées à remplacer ou à substituer les lois en vigueur.

### **Conformité à toutes les lois, règles et réglementations en vigueur**

Stericycle exige de ses fournisseurs qu'ils connaissent et respectent toutes les lois, règles et réglementations en vigueur dans tous les pays, États, provinces et localités dans lesquels ils exercent leurs activités.

### **Lutte contre la corruption, les pots-de-vin et les conflits d'intérêts**

Les fournisseurs de Stericycle ne doivent pas tenter d'influencer indûment d'autres personnes, que ce soit directement ou indirectement, par la proposition ou le paiement de pots-de-vin. Le terme « pots-de-vin » est interprété de manière générale et peut inclure des paiements en espèces, des cadeaux, des offres d'emploi ou tout autre élément de valeur destiné à obtenir une décision, un avantage ou une opportunité relative à l'activité, d'une façon qui serait contraire à l'éthique. Les fournisseurs doivent veiller à éviter ne serait-ce que l'apparence d'une telle conduite et doivent s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la réputation de Stericycle. Stericycle encourage ses fournisseurs à prendre des mesures pour mettre en œuvre des contrôles comptables afin d'empêcher le blanchiment d'argent, en particulier l'acte de dissimuler des fonds illégaux liés à la corruption, à des activités criminelles ou au terrorisme.

Les fournisseurs doivent en outre éviter tout conflit d'intérêts réel ou apparent, y compris l'utilisation des informations ou ressources de Stericycle dans un intérêt inapproprié et personnel. Les fournisseurs ne doivent jamais permettre que des relations personnelles au travail influencent les décisions professionnelles prises au nom de Stericycle ou concernant ses activités.

### **Concurrence loyale et relations commerciales**

Stericycle ne s'engagera pas dans des relations avec des fournisseurs qui restreignent de manière inappropriée la concurrence sur le marché. Stericycle attend également de tous les fournisseurs qu'ils respectent les lois et réglementations antitrust et sur la concurrence en vigueur dans les pays où ils exercent leurs activités.

## **Conformité aux règles du commerce international**

Les fournisseurs doivent respecter toutes les lois et réglementations en vigueur concernant le commerce international, y compris les réglementations relatives au contrôle des importations et des exportations, ainsi que les sanctions et lois contre le boycottage. Les fournisseurs sont également tenus de se conformer à toute loi et réglementation locale en vigueur concernant le commerce.

## **Santé, sécurité et environnement**

Stericycle attend des fournisseurs qu'ils mènent leurs activités d'une manière qui donne la priorité à la santé et à la sécurité de toute personne se trouvant au sein de leur établissement, des employés et des clients de Stericycle, ainsi que de la communauté environnante. De plus, les fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois et réglementations en vigueur en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Stericycle encourage également les fournisseurs à employer des processus commerciaux qui réduisent leur impact négatif sur l'environnement en minimisant les déchets et en préservant les ressources naturelles. Ces attentes, ainsi que d'autres, sont décrites dans la Déclaration de Stericycle sur l'environnement, la santé et la sécurité, disponible sur Stericycle.com.

## **Adopter la diversité**

Stericycle incarne la valeur issue d'une large perspective de compétences, d'expériences, de cultures et de parcours, et nous nous efforçons de promouvoir une organisation qui reflète la diversité de nos clients et des communautés que nous servons. Stericycle recherchera activement des fournisseurs diversifiés qui peuvent fournir des biens et services compétitifs et de haute qualité, et encouragera les fournisseurs à soutenir l'avancement de la diversité et de l'inclusion au sein de leurs organisations et dans le travail effectué pour Stericycle. Au minimum, Stericycle attend des fournisseurs qu'ils prennent des décisions en matière d'emploi et de contrat en se basant sur les qualifications d'une personne et sans tenir compte de la race, de la religion, de l'origine nationale, de la couleur, du sexe, de l'identité sexuelle, de l'orientation sexuelle, de l'âge ou d'un handicap physique et/ou mental. Les fournisseurs doivent respecter toutes les lois interdisant la discrimination dans les domaines dans lesquels ils exercent leurs activités.

## **Droits de l'Homme**

Stericycle s'engage à respecter les droits de l'Homme et la dignité de toutes les personnes. Stericycle attend des fournisseurs qu'ils respectent toutes les lois et réglementations du travail en vigueur, y compris celles régissant les conditions de travail, les salaires et la rémunération, la négociation collective et la libre association. Les fournisseurs doivent également éviter le recours au travail des enfants ou au travail réalisé par des organisations ou des individus associés au trafic d'êtres humains. Ces attentes, ainsi que d'autres, sont décrites dans la Déclaration de Stericycle sur les droits de l'Homme, disponible sur Stericycle.com.

## **Protection des ressources et des informations confidentielles**

Lorsque des informations confidentielles sont divulguées, elles sont considérées comme une ressource de Stericycle et les fournisseurs doivent protéger ces informations contre tout accès et divulgation non autorisés. Les informations confidentielles incluent, sans pour autant s'y limiter, les secrets commerciaux, les informations financières non publiques, les plans de développement de produits ou de services, ou les informations personnelles et/ou d'entreprise.

S'il s'avère nécessaire de partager les informations de Stericycle avec des sous-traitants des fournisseurs, Stericycle attend des fournisseurs qu'ils mettent en œuvre des contrôles adéquats pour protéger les intérêts commerciaux de Stericycle.

### **S'exprimer**

Stericycle encourage les fournisseurs à s'exprimer s'ils prennent connaissance d'une situation qui enfreint, ou semble enfreindre, le Code de conduite de Stericycle ou le présent Code de conduite des fournisseurs. Les fournisseurs peuvent contacter tout membre de la direction de Stericycle ou du Bureau d'éthique et de conformité de Stericycle à l'adresse [ethicsandcompliance@stericycle.com](mailto:ethicsandcompliance@stericycle.com) pour toute question ou préoccupation. Ils peuvent également effectuer des signalements anonymes auprès de la Ligne d'éthique de Stericycle, lorsque la loi l'autorise. Des informations sur la soumission d'un signalement, que ce soit par téléphone ou en ligne, sont disponibles sur le [site web EthicsPoint de Stericycle](#).